

La justice

Introduction : on appelle « justice » à la fois le système judiciaire, qui fait appliquer de manière complexe un lourd appareil législatif, et des actes quotidiens accomplis de manière spontanée. Cela veut-il dire que la justice peut exister indépendamment de la loi ? Mais alors, à quoi sert la loi, et est-elle nécessairement juste ?

I. La justice est le fondement de l'ordre social

A. La justice est un besoin vital

Au XVIII^e siècle, l'Angleterre est parcourue par de nombreux troubles politiques, et les philosophes tentent de trouver une base stable pour le pouvoir.

Thomas Hobbes (XVIII^e) affirme que l'État est comme un *Léviathan*, une créature toute-puissante qui a **autorité** sur tous. En imposant une justice **commune** et **aveugle aux intérêts particuliers**, l'État empêche une situation dans laquelle chacun poursuivrait ses propres idées de la justice et ses intérêts, ce qui serait une situation conflictuelle de **guerre de tous contre tous**.

B. La justice est partout

Nous faisons une **expérience quotidienne** de la justice, même en l'absence de codes de lois. Tout indique que nous sommes capables de créer et de modifier nos propres règles en nous adaptant à des contextes compliqués.

Ainsi, l'anthropologue David Graeber étudie des **sociétés sans État** et montre qu'elles possèdent un ordre social très complexe, fondé sur la justice entre pairs et non sur la soumission à la violence du pouvoir : un ordre **démocratique**.

« Les êtres humains [...] peuvent s'organiser eux-mêmes [...] sans qu'on ait besoin de leur dire comment. » David Graeber

Transition : puisque la justice peut exister en dehors du droit, quel lien entretient-elle avec celui-ci ?

II. Mais le droit s'écarte de la justice

A. Le droit n'est pas le juste

Contrairement à la justice, qui semble être une valeur abstraite et **éternelle**, le droit à une **histoire**. De nombreuses choses considérées à présent comme des injustices ont pourtant été défendues par le droit, comme l'**esclavage aux États-Unis** ou la soumission des femmes.

Ce décalage entre droit et justice peut nous choquer, mais Rousseau (XVIII^e) explique qu'il est normal : le but même du droit, **à l'origine** c'est de créer des **institutions** de pouvoir pour légitimer des injustices, comme la **propriété**.

« Les fruits sont à tous, et [...] la terre n'est à personne » Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes*

B. La justice est un rapport de pouvoir

La justice est souvent vécue au travers des **institutions** qui prétendent la dicter (Assemblée Nationale), l'appliquer (police) et sanctionner ses contrevenants (Justice). Or, les institutions sont faites par des humains, elles reflètent donc des valeurs, des sentiments et des rapports de pouvoir.

L'**affaire Dominici** (1952) pose cette question. Gaston Dominici est accusé d'un triple homicide, mais il s'exprime en provençal et on ne lui donne pas d'interprète. Jean Giono dénonce la puissance inhumaine de l'appareil judiciaire, qui exerce une action de **contrôle social**.

« Nous sommes dans un procès de mots. » Jean Giono, *Notes sur l'affaire Dominici*

Transition : la loi est imparfaite, soit parce qu'elle est faite pour protéger des injustices, soit parce que ceux qui la font ne critiquent pas assez leur propre pouvoir. Il ne faut donc pas se reposer sur elle pour savoir ce qui est juste, et faire en permanence l'effort d'être juste soi-même.

III. La justice est donc une recherche permanente d'harmonie

A. La justice vise l'égalité

Le sentiment de ce qui est juste et de ce qui ne l'est pas est au cœur de nos relations avec les autres. Pourtant, la justice est beaucoup plus **abstraite** que des vertus comme le courage, l'honnêteté ou la générosité.

Aristote explique ainsi que la justice vise non pas un certain bien, mais le meilleur des biens : **l'amitié, c'est-à-dire l'égalité entre humains**. Pour parvenir à cette égalité, deux formes de justice sont nécessaires : la justice **corrective** (ex : respect des contrats) et la justice **distributive** (ex : charges dans la cité).

B. La justice est toujours en mouvement

On a dit que la justice n'avait pas d'histoire, et pourtant nos ancêtres ont parfois approuvé la valeur morale d'actes qui nous scandalisent aujourd'hui, comme le colonialisme.

Peter Singer (XX-XXIe) suggère ainsi l'existence d'un « **cercle de compassion** » de plus en plus large. À l'origine, nous n'incluons dans ce cercle que nous-mêmes et notre famille. Puis nous avons reconnus, à travers de nombreux siècles, que les **raisonnements** qui expliquaient notre moralité envers notre propre famille étaient en réalité valables pour l'ensemble des humains. Sommes-nous arrivés à l'extension maximale du cercle, qui serait une justice absolue ? Non : pour Singer, il faut poursuivre les progrès de la justice en incluant les **animaux non humains** dans notre cercle de compassion.

« La raison s'étend naturellement. Elle vise l'universalité. » Peter Singer, *The Expanding Circle*

Cette fiche a été réalisée par moi ou un.e élève dans le cadre des cours particuliers que je donne. Son utilisation, sa modification et son partage en dehors de ce cadre sont autorisés, sous réserve de m'en demander l'accord.

Lilian L'haridon – lharidonlilian.pro@siecoeur.fr - 07 69 90 76 06

Conclusion : la justice s'exprime d'abord comme un sentiment qui guide nos rapports aux autres (Aristote, Graeber). C'est un besoin fondamental (Hobbes), mais la loi qui prétend représenter la justice va parfois à son encontre (Rousseau, Giono). Il faut donc sans cesse questionner nos idées sur la justice, car ce qu'on considère juste aujourd'hui ne l'est peut-être pas universellement. (Singer)